



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

pensions de réversion

Question au Gouvernement n° 1090

Texte de la question

PENSIONS DE RÉVERSION

M. le président. La parole est à M. Bernard Perrut, pour le groupe Les Républicains.

M. Bernard Perrut. Monsieur le Premier ministre, lors du Congrès de Versailles, nous avons écouté avec attention le Président de la République, et nous sommes repartis avec une certitude : concernant les pensions de réversion, « rien ne changera pour les retraités d'aujourd'hui », ce qui veut donc clairement dire que tout changera pour les retraités de demain. (*« Eh oui ! » sur les bancs du groupe LR.*)

Nous sommes par conséquent en droit de nous interroger : le Gouvernement va-t-il remettre à plat, réduire et supprimer ces pensions, véritable pacte de solidarité entre conjoints, quand l'un d'eux a peu ou pas travaillé ?

Les conséquences en seraient dramatiques car, pour 4,5 millions de personnes, dont 90 % de veuves, ces pensions sont une source de revenus primordiale. Dans les années qui viennent, les millions de femmes concernées doivent pouvoir vivre dignement, si elles perdent leur époux.

Comment le Président de la République et le Gouvernement peuvent-ils vouloir jeter les bases d'un nouveau contrat social sans défendre les pensions de réversion, qui incarnent le respect de la nation à l'égard des hommes et femmes qui ont partagé leur vie, leur engagement familial, leurs efforts et leurs revenus ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Notre société doit protéger les plus fragiles face aux vicissitudes de la vie. Or un nombre trop important de nos concitoyens voient d'ores et déjà leur pouvoir d'achat reculer.

Monsieur le Premier ministre, pour éviter toute rumeur, il vous appartient de sortir de l'ambiguïté, et de nous garantir que les pensions de réversion ne seront pas supprimées ou réduites pour les futurs retraités.

M. Erwan Balanant. Je crois que vous avez déjà reçu une réponse !

M. Bernard Perrut. Vous devez la vérité aux Français sur la réalité de votre politique sociale. Puissiez-vous, monsieur le Premier ministre, avec vos ministres, les rassurer aujourd'hui, avec un engagement clair pris devant la représentation nationale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe UDI-Agir.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

M. Fabien Di Filippo. Et des injustices !

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, vous avez raison de dire que le Président de la République a été extrêmement clair, hier, puisqu'il a bien confirmé dans son discours que « rien ne changera pour les retraités d'aujourd'hui. Rien ! »

M. Stéphane Peu. Et pour ceux de demain ?

Mme Agnès Buzyn, ministre . « Et cela, pour une raison simple : [...] on a choisi de refonder un système de retraite », pour les retraités de demain (*Exclamations sur les bancs du groupe LR – « Ah ! Voilà ! » sur les bancs du groupe GDR*) « un système qui soit juste, unique, transparent ».

Il y a donc aujourd'hui 4,5 millions de retraités, pour l'essentiel des femmes, qui touchent une pension de réversion. Rien n'est modifié pour elles.

M. Claude Goasguen. Pensez à votre retraite !

Mme Agnès Buzyn, ministre . Pour les retraités de demain, nous maintiendrons le système des pensions de réversion, car c'est une forme de solidarité à laquelle le Gouvernement est particulièrement attaché.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas ce qu'a dit M. Castaner !

Mme Agnès Buzyn, ministre . Cela concerne des femmes qui n'ont pas travaillé, qui se sont occupées de leurs enfants ou qui ont travaillé aux côtés de leur mari, sans cotiser.

Pour cette raison, parce que nous sommes attachés à la carrière de ces femmes, nous les protégerons avec le maintien des pensions de réversion pour les futures retraitées. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – « Et les autres ? » sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Pierre-Henri Dumont. Donc vous ne touchez à rien ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. Toute cette semaine, le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, reçoit les partenaires sociaux pour discuter des droits familiaux.

M. Éric Coquerel. Vous allez donc toucher aux pensions de réversion !

M. Stéphane Peu. Eh oui !

Mme Agnès Buzyn, ministre . Vous le savez, il n'y a jamais aucun perdant quand il y a plus de justice. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Fabien Di Filippo. Nous saurons vous rappeler cette phrase !

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1090

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 juillet 2018](#)